

L'actu Infor'Ama

Votre bulletin communal

RÉNOVATION ET EXTENSION DU BÂTIMENT DE L'URBANISME : NOUVELLES PERSPECTIVES



N° 124

AOÛT-SEPTEMBRE 2026

www.amay.be

2 - 3

Édito
État-Civil
Fêtes de Wallonie amaytoises

4 - 5

CONSTRUCTION
D'UNE EXTENSION
COMMUNE & CPAS

6 - 7-8

Quartier Rorive de demain
L'AU à célébré ses dix ans
Nouvelle activité pour nos aînés
Santé mentale - Tribune politique
Agenda événementiel août-septembre

Chères Amaytoises, chers Amaytois,

Comme vous le découvrirez dans le dossier central de cet Infor'Ama, notre Administration s'apprête à vivre une évolution importante avec la construction d'une extension au château situé au 74 de la chaussée Roosevelt.

Cet édifice de la fin du XIX^e siècle, d'abord propriété privée avant de devenir notre « Hôtel de Ville » – comme en témoigne encore aujourd'hui l'inscription gravée sur son fronton – accueille désormais les services des Travaux et de l'Urbanisme. L'extension prévue à l'arrière du bâtiment permettra d'écrire une nouvelle page de son histoire en y installant l'ensemble des services du CPAS, mais aussi la plupart des services communaux en contact avec le public, dont les services Population et État civil.

Ce nouvel ensemble répond à une double ambition : préserver notre patrimoine bâti tout en offrant aux travailleurs et travailleuses des conditions de travail adaptées, ainsi qu'un accueil plus

fonctionnel et plus confortable pour les citoyens, que nos bâtiments actuels ne permettent malheureusement plus d'assurer de manière optimale.

Depuis le début de la mandature, le Collège communal a réaffirmé sa volonté de privilégier des investissements raisonnables, axés avant tout sur la rénovation et la valorisation de l'existant plutôt que sur des constructions démesurées. Ce projet s'inscrit pleinement dans cette philosophie. Initié sous la précédente majorité, il repose sur une idée simple et pertinente : tirer parti des fondations d'un ancien garage construit **dans les années 1990** pour y ériger, au moyen d'une structure en bois CLT, plusieurs niveaux de bureaux représentant près de **1 000 m²** de surfaces utiles.

Il nous est apparu essentiel de poursuivre ce projet, tout en redéfinissant certaines fonctionnalités afin qu'il réponde pleinement aux besoins actuels de notre administration et du CPAS. Il s'agit certes d'un investissement important, estimé à l'avant-projet à **3,7 millions d'euros**, mais aussi

d'une nécessité pour améliorer durablement les conditions de travail, renforcer la qualité du service rendu aux citoyens et rationaliser l'occupation et le nombre de nos bâtiments administratifs.

Je n'en dirai pas davantage sur un projet dont la concrétisation demandera encore du temps – **entre l'enquête publique, l'obtention du permis** et les longs travaux qui suivront – mais qui nous invite déjà à envisager l'avenir de notre administration sous une nouvelle dynamique.

En attendant, au nom du Collège communal, je vous donne rendez-vous aux Fêtes de Wallonie, le week-end du 11 au 13 septembre, sur la Grand-Place, ainsi qu'à l'Apéro des Amaytois, le vendredi dès 17h30. Je vous invite également à découvrir, en page 8, les nombreuses activités organisées sur notre commune dans notre agenda entièrement revisité.

■ Votre Bourgmestre,
Samuel MOINY



AVRIL-MAI 2026

NAISSANCES

Lucas né à Liège, le 30/03/2026 JEHAY
Camille née à Liège, le 02/04/2026 OMBRET
Lohana née à Seraing, le 05/04/2026 AMAY
Théodore né à Liège, le 07/04/2026 AMAY
Alya née à Liège, le 07/04/2026 AMPSIN
Sienna née à Liège, le 14/04/2026 AMPSIN
Alexis né à Namur, le 17/04/2026 JEHAY

Alessio né à Huy, le 19/04/2026 AMAY
Mathys né à Liège, le 21/04/2026 AMAY
Ezio né à Seraing, le 23/04/2026 AMAY
Vincenzo né à Seraing, le 23/04/2026 AMAY
Saul né à Seraing, le 24/04/2026 AMAY
Maëlysa née à Namur, le 25/04/2026 AMAY
Willow née à Huy, le 01/05/2026 AMAY

Aiden né à Liège, le 01/05/2026 AMAY
Loïs né à Liège, le 02/05/2026 AMAY
Ambre née à Liège, le 04/05/2026 AMAY
Andrea né à Liège, le 05/05/2026 AMAY
Noah né à Huy, le 09/05/2026 AMPSIN
Mao né à Liège, le 13/05/2026 AMPSIN
Léa née à Liège, le 13/05/2026 AMAY
Tylana née à Liège, le 20/05/2026 AMPSIN

MARIAGES

SPRIMONT Didier et DUPRÉ Bérengère
MAGERY Mélanie et PLANCHON Jessica
LAFFINEUR Michaël et DUMONT Sandrine

PONTHIER Lionel et KOTTGEN Dominique
HUARD Philippe et GUIDEZ Marianne
DEHAUT Pierre et GELIN Mélanie

DESIR Jacky et FINET Laetitia
MAKA Anthony et CARLIER Gaëlle
COBUT Valentin et DEJAIFVE Cindy

DÉCÈS

ANDRIEN Hélène, 78 ans, épouse de BRAEKERS Xavier, Jehay
MERTENS Jean Marie, 75 ans, époux de TRUILLET Simone, Ampsin
JANSSIS Marie, 88 ans, veuve de LEMAIRE Lucien, Amay
VAN ASCH Laurent, 81 ans, époux de BLAISE Gabrielle, Ampsin
DEDEREN Yvonne, 90 ans, veuve de LIENNE Jean Baptiste, Ampsin
VANCANENBROECK Pierre, 92 ans, époux de BARBIER Marie-Thérèse, Amay
MISSION Danielle, 62 ans, épouse de FOURNEAU Marc, Amay
AOUSHEV Issa, 68 ans, époux de AOUSHEVA Liza, Amay
LEDENT Hélène, 96 ans, veuve de PAHAUT Vincent, Ombret
WILMET Emma, 88 ans, veuve de DELVENNE Joseph, Ombret
DELMAY Marie, 92 ans, veuve de REGNIER Gaspard, Amay
VANARD Juliette, 85 ans, veuve de LOUSBERG Paul, Amay

MARCKX Serge, 69 ans, divorcé, Amay
THIRIFAYS Roger, 92 ans, divorcé, Modave
LEURQUIN Nadine, 64 ans, épouse de PAILHE Marc, Amay
MASSET Josette, 90 ans, veuve de BOULANGER Armand, Ampsin
FRAITURE Adelin, 84 ans, divorcé, Amay
DUPONT Jacqueline, 79 ans, divorcée, Ampsin
DOCKIER Désiré, 86 ans, époux de LEFÈVRE Francine, Amay
HARZIMONT Gabi, 98 ans, veuve de BEAUDINET Raphaël, Ombret
PRAILLET Armand, 74 ans, divorcé, Amay
IZZI Clemente, 92 ans, veuf de DI CORPO Filomena, Ampsin
PARENT Fredy, 85 ans, veuf de LOUVRIER Jeannine, Ampsin
CAMINELLE Eric, 62 ans, époux de VINCENT Françoise, Ampsin
KAKKERT Raymond, 91 ans, époux de VANDORMAEL Régine, Amay



Fêtes de Wallonie

amaytoises

11, 12 & 13 sept. 2026
sur la Grand-Place d'Amay

**Vendredi
11 sept.**

DÈS
17H30

Apéro des Amaytois Gourmand & musical

Carrousels enfantins à 1€
Animation musicale par le groupe
"Ambiance populaire" dès 20h



À
18H30

Remise Mérites sportifs au Centre culturel

DÈS
14H

**La Fiesta
des
Mômes**

**Samedi
12 sept.**

Fiesta des Mômes

Village associatif et nombreuses animations
Fanfare - Marionnettes liégeoises
Goûter gratuit et proclamation du concours de gâteau
Jeux populaires et concours
Rock 'n fire - Concert rock & spectacle pyrotechnique
Cinéma plein air

**Dimanche
13 sept.**

Saveurs & traditions

Confréries gastronomiques, spécialités
locales et produits du terroir

Grande fricassée

DÈS
11H

Animations en continu

Châteaux gonflables, échassier, clown, bulles géantes, sculptures
sur ballons, danse et country
Grande brocante vide-greniers - Infos : 0496/05 68 02
Zone de Police : Démo de maîtres-chiens et exposition de véhicules

Marche Patrimoine & Nature

Parcours de 3, 6, 12 ou 20 km (départs libres de 9h30 à 15h)
Visites guidées (3 km) du centre historique à 9h30 et à 14h
(sur inscription 085/314 448 - office.tourisme@amay.be).

Spectacle de marionnettes liégeoises

Théâtre Noilaudra - à 14h et 15h au sein de la Collégiale

Concert de clôture à 17h

Le groupe Avû revisite les plus grands tubes des années 80 !

Journées Patrimoine

Visites de la Collégiale et
de la Tour romane tout
le week-end

NEW offerte



De 13h à 17h

- Taureau mécanique
- Mini-golf
- Barbe à papa & crêpes

De 14h30 à 16h30

- Grimage pour enfants

Programme complet sur www.amay.be

La Commune d'Amay poursuit sa volonté de moderniser ses infrastructures administratives avec un projet ambitieux de rénovation et d'extension du bâtiment accueillant aujourd'hui les services Urbanisme et Travaux, situé le long de la chaussée Freddy Terwagne, au n°74.

Ce projet d'Extension réunira une partie des services ouverts au public ainsi que ceux du CPAS. Cela permettra d'améliorer les conditions des travailleurs sociaux qui occupent actuellement des locaux dans des bâtiments de fortune, exigus et inadaptés, qui ne répondent ni aux besoins des travailleurs ni à ceux des citoyens.



Au-delà de la transformation du bâtiment, ce projet s'inscrit dans une réflexion globale sur l'avenir du site administratif communal en synergie avec le CPAS. L'objectif est de créer un ensemble plus cohérent, plus accessible et davantage tourné vers les citoyens tout en valorisant le patrimoine existant.

Un site à revaloriser

Le site administratif de la chaussée Freddy Terwagne occupe une place particulière dans la commune. Situé à l'écart du centre historique, il constitue un second pôle administratif où se côtoient notamment l'hôtel de ville, les services techniques, le CPAS.

À l'origine, le domaine était organisé autour d'un vaste parc mettant en valeur le château, aujourd'hui devenu l'hôtel de ville. Au fil des décennies, les différentes fonctions se sont développées progressivement et l'augmentation des besoins en stationnement ont progressivement modifié la configuration du site au détriment de sa qualité paysagère. Les espaces verts ont laissé place aux parkings et aux voiries, atténuant le caractère patrimonial de l'ancien château qui accueille aujourd'hui l'Administration communale et les différents bâtiments fonctionnent aujourd'hui davantage comme des entités indépendantes que comme un ensemble cohérent.

Le projet entend redonner une véritable identité à cet ensemble en recréant des liens entre les bâtiments, les espaces publics et le parc.

Objectifs du projet

1- Un projet au service des citoyens

La rénovation et l'extension du bâtiment permettront de regrouper plusieurs services communaux aujourd'hui répartis sur différents sites.

À terme le CPAS et les services communaux ouverts aux citoyens seront réunis au sein d'un même ensemble fonctionnel.

Ce regroupement facilitera les démarches des citoyens, favorisera la collaboration entre les services et offrira un accueil plus lisible et plus accessible.

Cette nouvelle organisation garantira une meilleure accessibilité

pour les personnes à mobilité réduite. Les nouveaux aménagements permettront de rendre l'ensemble de l'extension et les principaux espaces accessibles au public conformes aux exigences actuelles.

Tout en préservant et en mettant en valeur le patrimoine architectural existant, le futur bâtiment sera conçu de manière durable et évolutive afin de répondre aux besoins tant actuels que futurs.

2 - Une réorganisation du site

Le projet prévoit la rénovation du bâtiment existant ainsi que la construction d'une extension implantée à l'arrière, dans le prolongement de l'annexe actuelle. Cette solution permet d'augmenter les surfaces disponibles sans modifier de manière importante l'implantation du bâtiment sur la parcelle.

Les espaces ouverts au public seront regroupés au rez-de-chaussée afin de faciliter les démarches administratives. Les bureaux du CPAS prendront place aux étages dans des espaces offrant davantage de confidentialité aux usagers.

L'ensemble des circulations sera repensé afin de faciliter les déplacements et de rendre le site plus clair et plus accessible, tant pour les visiteurs que pour les agents communaux.

3 - Redonner sa place au parc

La requalification du site ne concerne pas uniquement les bâtiments.

Le projet prévoit une réorganisation complète des espaces extérieurs afin de limiter l'emprise de la voiture et de redonner une place importante au paysage. De vastes zones seront déminéralisées afin favoriser le développement de la biodiversité tout en améliorant la percolation des eaux de pluie.

Les aires de stationnement seront réaménagées et intégrées dans un environnement largement végétalisé. De nouveaux espaces verts seront créés ou restaurés avec de nouvelles plantations d'arbres et de massifs végétalisés. Les sujets remarquables déjà présents seront préservés et mis en valeur.

L'objectif est de valoriser le parc communal entourant les bâtiments, le rendre plus agréable, plus convivial et plus respectueux de la biodiversité. Le parc retrouvera ainsi une place centrale dans l'organisation du site.

4 - Une architecture respectueuse du patrimoine

Le projet accorde une attention particulière à la mise en valeur du château et de son environnement.

L'extension a été conçue dans le respect des qualités architecturales du bâtiment existant. Son implantation et ses volumes permettent de préserver la lecture du château tout en répondant aux besoins d'une administration moderne.

Le choix de matériaux durables, notamment une structure légère en bois, s'inscrit dans une démarche de construction responsable. Cette solution offre également une grande souplesse d'aménagement, permettant aux espaces de s'adapter aux évolutions futures des services.

Afin de restaurer le caractère affirmé de ce château autonome, tel qu'il a été imaginé au XIX^e siècle, nous avons décidé d'intégrer et d'envelopper l'extension réalisée des années 1990, qui ne s'inscrivait pas dans cette continuité historique. Cette intervention permet de révéler et de mettre en valeur les différentes dimensions du site : son histoire, son rôle de lieu de passage et son statut de monument emblématique.

Nous créons ainsi un édifice unique dans lequel les différentes strates temporelles dialoguent harmonieusement. Les caractéristiques propres du château – une matérialité et teintes similaires, encorbellements et tours – deviennent les éléments qui établissent

un lien entre ces deux architectures d'époques différentes, dont la complémentarité est subtilement recherchée.

Les façades sont revêtues de céramique (terre cuite) déclinée dans des couleurs qui reprennent la palette du bâtiment historique. Des bandeaux de carreaux de céramiques émaillées soulignent horizontalement cette nouvelle volumétrie et rappelle le vocabulaire romantique de cette architecture de style mosan.



Phasage des étapes administratives

Le 22 octobre 2024, le Collège communal désignait l'ATELIER CHORA comme auteur de projet dans le cadre de travaux d'extension visant à réunir une partie des services communaux (Urbanisme et Travaux), le CPAS ainsi que l'Accueil Temps Libre au sein d'un bâtiment communal existant.

Cette année, le projet a déjà franchi une étape déterminante avec la validation de l'avant-projet par les autorités communales.

Fin juin 2026, le dossier est désormais en cours d'instruction dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme. Cette étape permettra d'examiner le projet au regard des prescriptions urbanistiques et de recueillir les différents avis nécessaires avant la délivrance du permis. Si le dossier est complet, une enquête publique sera également ouverte aux citoyens à la mi-août. Les plans seront consultables à l'Administration.

Une fois cette procédure achevée, la Commune pourra lancer l'appel d'offres en vue de désigner les entreprises chargées de la réalisation des travaux. Le calendrier du chantier sera ensuite établi selon un phasage permettant d'assurer la continuité des services communaux tout au long des travaux.

Bref historique

Un patrimoine mis en valeur

À l'origine résidence privée construite à la fin du XIX^e siècle dans un style néo-mosan, le château qui accueille aujourd'hui l'hôtel de ville était implanté au cœur d'un vaste parc paysager, largement ouvert sur son environnement et séparé de la chaussée.

Au fil du temps, le domaine s'est transformé pour accueillir les différentes fonctions administratives de la commune. Si ces adaptations répondaient aux besoins de chaque époque, elles ont progressivement modifié la lecture d'ensemble du site.

Le projet actuel s'inscrit dans cette continuité. Il vise à adapter le site aux besoins d'une administration moderne tout en revalorisant son patrimoine bâti et ses qualités paysagères qui faisaient autrefois son identité.



IMAGINER ENSEMBLE LE QUARTIER RORIVE DE DEMAIN

Grâce à un subside de 145.907 € du SPW, la Commune d'Amay transformera le quartier Rorive en un véritable parc de quartier. Le projet prévoit la plantation de 36 arbres, la création de plus de 2.300 m² d'espaces végétalisés, une plaine de jeux, des espaces de rencontre et de détente, tout en réduisant les surfaces bétonnées. Pensé avec les habitants, cet aménagement favorisera la biodiversité, la gestion des eaux de pluie, les déplacements doux et la qualité de vie. Les travaux sont prévus en 2027.

Les riverains seront invités à participer aux ateliers de plantation et d'aménagement. Envie de participer ?

Contactez-nous : 085/31 66 15 | planenergieclimat@amay.be



L'ALJ A CÉLÉBRÉ SES 10 ANS



Les Jeunes de l'ALJ ont fêté les **10 ans** de la politique jeunesse actuelle lors d'un après-midi convivial. Pour l'occasion, ils ont rénové leur local, construit un bar en palettes et participé à l'organisation de l'événement. Une cinquantaine de personnes ont découvert leurs réalisations dans une ambiance chaleureuse, entre visites, animations et moments de partage. Une belle démonstration de l'engagement et du dynamisme de la jeunesse amaytoise. Les parents souhaitant découvrir l'ALJ sont les bienvenus lors des permanences du mercredi et d'un dimanche sur deux, de 14h à 18h.

Contactez l'éducatrice jeunesse au 0492/78.93.93 ou sur Facebook et Insta "Amay Local Jeunes"



Nouvelle activité pour nos seniors : Tennis de table "Ping Seniors"



Dès septembre, les 2e et 4e lundis de chaque mois, de 10h à 12h, au 1er étage du Hall Omnisports d'Amay.
Pas de pré-requis mais matériel nécessaire.
Cotisation de 5€ par mois.



Infos et inscriptions :
085/830.824
affaires.sociales@amay.be



Mercredi 7 octobre 2026
au Centre culturel d'Amay



Santé mentale, addictions... Parlons-en !

La santé mentale et les addictions sont au centre des préoccupations de tous (professionnels et citoyens). Chacun peut, par moment, se sentir démuni. Ne sachant pas vers qui se tourner, c'est l'occasion de venir à la rencontre des services et des professionnels compétents dans ces domaines et travaillant sur le territoire amaytois.



Ciné-débat

Film «Memory» de Michel Franco
de 17h à 20h

Moment d'échanges avec des professionnels

Inscription obligatoire
pour le 30/09/26

Stands
d'informations,
de sensibilisation
et d'échanges
de 13h à 16h



Info et inscription
085/830.814 - 824
sante@amay.be



On l'a dit, on l'a fait

Parmi les engagements que nous avons pris devant les Amaytoises et les Amaytois figurait la création d'un magazine annuel consacré à notre jeunesse. Aujourd'hui, cet engagement est devenu réalité.

Cet été, chaque foyer amaytois comptant un enfant de 0 à 18 ans a reçu ce nouveau magazine.

Son objectif est simple : rassembler en un seul document les activités, les services et les nombreuses opportunités offertes aux enfants, aux adolescents et à leurs familles sur notre commune.

L'accès à l'information est un enjeu essentiel. Une activité, un service ou une aide ne peuvent profiter à ceux qui en ont besoin que s'ils sont connus. C'est pourquoi nous avons souhaité créer cet outil pratique, accessible et

utile au quotidien.

Je tiens également à remercier toutes celles et tous ceux qui font vivre cette offre exceptionnelle : associations, clubs, écoles, services communaux, bénévoles et partenaires.

Grâce à leur engagement, Amay propose une vie locale riche pour sa jeunesse.

J'espère que ce magazine donnera aux jeunes comme à leurs parents l'envie de découvrir de nouvelles activités, de nouvelles passions et de profiter pleinement de tout ce que notre commune a à offrir.

Elsa Valdes



Vos idées en mouvement : construisons l'avenir ensemble

Aux Engagés, nous sommes convaincus que les meilleures solutions naissent de l'écoute, du dialogue et de la participation citoyenne. C'est pourquoi, chaque année, notre Mouvement lance une grande réflexion politique ouverte à toutes et tous afin de construire des réponses concrètes aux défis de notre société.

Tout au long de l'année, des rencontres sont organisées dans les bassins de vie, des contributions sont recueillies en ligne et des échanges sont menés avec des experts ainsi qu'avec les acteurs de terrain. Cette démarche permet de croiser les expériences citoyennes, les analyses spécialisées et les priorités politiques pour faire émerger des propositions ambitieuses, réalistes et utiles au quotidien.

Cette année, quatre grands thèmes sont au cœur de la réflexion : **la santé mentale**, parce que le bien-être de chacun est une priorité ; **la rénovation**

énergétique, pour accélérer la transition tout en réduisant les factures ; **le pouvoir d'achat**, afin de répondre aux préoccupations concrètes des familles ; et **le vivre ensemble**, pour renforcer la cohésion et la solidarité dans notre société.

Votre avis compte. Rejoignez la démarche et découvrez toutes les informations sur notre site internet (www.lesengages.be)

Le changement ne se décide pas pour les citoyens : il se construit avec eux, car chaque citoyen est acteur du changement.

Les Engagés pour Amay



Alors que les vacances touchent doucement à leur fin, chacun reprend progressivement le chemin de ses habitudes : rentrée scolaire pour les enfants, reprise des activités pour les associations, retour à un rythme plus soutenu pour de nombreuses familles.

Cette période de transition est aussi l'occasion de profiter des derniers beaux jours de l'été et d'accueillir sereinement l'automne qui s'annonce.

À Amay, ces moments sont précieux : ils nous rappellent l'importance de prendre le temps de se retrouver, d'échanger et de renforcer les liens qui font la richesse de notre commune.

C'est dans cet esprit qu'Osons Ensemble vous invite à son traditionnel Apéro de la Rentrée, le samedi 5 septembre aux Maîtres du Feu.

Cet événement convivial est ouvert à toutes les familles amaytoises. Petits et grands pourront partager un moment de détente, faire connaissance, retrouver des voisins ou simplement profiter d'une ambiance chaleureuse avant

que chacun ne reprenne pleinement le cours de ses activités.

Parce qu'une commune vivante se construit avant tout grâce aux rencontres de ses habitant-e-s, nous serons heureux de vous y accueillir et d'échanger avec vous sur vos idées, vos projets et vos attentes pour Amay.

D'ici là, nous vous souhaitons une excellente fin d'été et une belle rentrée à toutes et tous.

L'équipe d'Osons Ensemble



L'élaboration de la future stratégie wallonne d'adaptation aux changements climatiques franchit une nouvelle étape !

Les inondations de juillet 2021 l'ont démontré : aucun territoire n'est à l'abri de phénomènes extrêmes. Face à ce défi, les pouvoirs publics ont la responsabilité d'anticiper, protéger et préparer.

Un marché public a été attribué à l'Institut de Conseil et d'Études en Développement Durable (ICEDD) ; celui-ci accompagne les pouvoirs publics dans leur démarche. Les enseignements issus de l'étude de vulnérabilité constituent le socle de la stratégie en cours d'élaboration et ont d'ores et déjà nourri plusieurs rencontres avec les acteurs concernés, permettant de confronter les analyses scientifiques aux réalités de terrain.

Sept grands enjeux prioritaires ont été identifiés :

1. la biodiversité ;
2. l'eau et les sols ;

3. l'agriculture ;
4. les villes ;
5. les entreprises et l'économie ;
6. le social et la santé ;
7. les infrastructures.

D'autres projets en matière d'adaptation seront aussi entamés, tels qu'un développement du portail cartographique issu de l'étude de vulnérabilité afin d'en faciliter la prise en main.

Et ce, en parallèle des efforts déjà menés sur la réduction des émissions de CO₂ (atténuation).

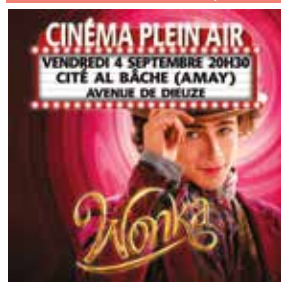
Préparer notre territoire aux défis de demain n'est pas une option : c'est une question de bonne gouvernance.



AVENIR = Mouvement Citoyen Amaytois & MR Amay

AGENDA ÉVÉNEMENTIEL AOÛT - SEPTEMBRE

Les activités du
Centre Culturel
Infos sur www.ccamay.be



Lundi 24 août
Rentrée des classes

Jeudi 27 août (20h)
Conseil communal
www.amay.be

Samedi 5 septembre 15h
Commémorations Refuge
Marsouins à la stèle A.S
à Amay avec la participation de l'Ami-
cale para-commando de Wavre

Vendredi 11, samedi 12
et dimanche 13 septembre
Les Fêtes de Wallonie
amaytoises
cfr. pg. 3

Samedi 12 et dimanche 13 sept.
Journées du Patrimoine

Mercredi 23 septembre (20h)
Conseil communal
www.amay.be

Eté Mosan fait escale à Amay
Le dimanche 2 août, la collégiale d'Amay accueillera l'ensemble Les Kapsber'Girls dans le cadre du festival Été Mosan. À 17h, le concert Vous avez dit Brunettes ? fera revivre les airs intimistes de la France du XVIII^e siècle.

Un bar sera accessible à l'entracte. Le même jour, une



Le dimanche 2 août, la collégiale d'Amay accueillera l'ensemble Les Kapsber'Girls dans le cadre du festival Été Mosan. À 17h, le concert Vous avez dit Brunettes ? fera revivre les airs intimistes de la France du XVIII^e siècle.

Un bar sera accessible à l'entracte. Le même jour, une

RENTÉE DE L'ACADÉMIE



L'Académie d'Amay : une école de Musique et de Théâtre familiale, conviviale et d'accès très démocratique !

Nos élèves sont représentatifs de toutes les origines, de toutes les situations sociales et économiques ;

l'Académie est une

tradition pour les uns, une découverte pour les autres, une activité, une garderie même parfois et, en fait, peu importe car tout ce petit monde se retrouve au final autour d'une activité artistique : Eveil musical, formation musicale, théâtre et Jazz.

De plus, nous louons des instruments à prix modique durant les premières années de formation, pas d'achat à envisager avant quelques années (sauf pour le cours de piano).



Envie d'en savoir plus sur nos cours ? D'inscrire vos enfants ?

Inscription jusqu'au 22 septembre

Visitez notre site internet : www.academieamay.com

Contactez-nous : secretariat.academie@amay.be | 085 31 20 11

AGENDA TOURISTIQUE

Cet été, Amay vous invite à découvrir son patrimoine à travers de nombreuses activités : exposition à la Tour romane, visites guidées de la collégiale, du centre-ville et du patrimoine local, concert d'Été Mosan le 2 août, animations familiales au Château de Jehay, balade nature à Ampsin et Journées du Patrimoine les 12 et 13 septembre. Sans oublier le parcours Totemus, accessible toute l'année pour explorer Amay de manière ludique. Programme complet et réservations auprès de l'Office du Tourisme et des organisateurs.

visite guidée de la Tour romane est proposée à 15h (5 €/personne, sur réservation). Billetterie : www.ete-mosan.be

Les dimanches du 5 juillet au 13 septembre, de 14h à 17h30 : Exposition « Dji tûse, Hortense », Zénobe Gramme, de Jehay au Père Lachaise.

À la Tour romane : rue de l'Industrie. Gratuit | Taverne et parking à disposition | Pour les groupes sur réservation. Le samedi sur demande. 0455/18.79.79 | Par le Syndicat d'initiative d'Amay et les Amis des Pierres.

Dimanche 9 août : Visite guidée-conférence "Les œuvres d'art de la Collégiale sous la loupe".

Réservations : 6€/pers., 0€ <12 ans. Réserver au 0494/690.743 ou yvetterosaire@gmail.com

Dimanche 23 août à 14h30 : Visite guidée "Amay Centre – Architectures du XX^e".

6€/personne. Il n'est pas nécessaire de réserver. Rendez-vous devant l'Office du Tourisme sur la place Sainte-Ode à 14h25.

Dimanche 30 août de 9h à 13h30 : Les oiseaux et les petites bêtes à Ampsin et visite-conférence "Oiseaux (extra)ordinaires" au Château de Jehay.

Dès 9 ans. Entrée gratuite.

Informations sur les lieux précis de rendez-vous communiquées lors de l'inscription. Réservation obligatoire : 04/279.44.12

alexandre.galand@provincedeliege.be

Plus d'infos ? Contactez l'Office du Tourisme
085/314 448 | office.tourisme@amay.be